

Bulletin d'adhésion

Poker Club des Vosges du Nord

Saison 8 / 2019 – 2020

SEMESTRE 2

1

NOM :

Prénom :

Pseudo Live :

Date de naissance :

Pseudo Winamax :

Adresse :

Tel :

Mail :

Il est impératif de compléter toutes les infos ci-dessus

J'opte pour (cocher la case) :

- Adhésion 2^{ème} semestre : 40 €
- Je suis adhérent Online Semestre 2 à jour de ma cotisation, complément : 20 €

La cotisation au club ne pourra sous aucun prétexte donner lieu à un quelconque remboursement partiel ou total.

En adhérent semestriellement au Poker Club des Vosges du Nord :

- J'ai accès à toutes les compétitions organisées par le PCVN :
 - **Championnat Live (vendredi soir)**
 - **Edition semestrielle du 6-Max Championship**
 - **Championnat Online sur Winamax**
- Je m'engage à respecter les statuts, l'éthique du club ainsi que le règlement intérieur disponible à chaque tournoi.
- J'autorise / je n'autorise* pas le Poker Club des Vosges du Nord à effectuer, dans le cadre de la réalisation de reportages photos, des prises de vue de ma personne lors des différentes manifestations organisées par le PCVN auxquelles je prends part. Ces photographies, internes au PCVN ne pourront servir qu'à illustrer les communications du club via son site internet, page Facebook du club, journaux, publicités, pour la seule durée de mon adhésion au club.

Signature de l'adhérent (précédée de la mention « *lu et approuvé* »)

Date :

Signature du président

« * » : barrer la mention inutile

Règlement Intérieur

Poker Club des Vosges du Nord

Saison 8

2019 – 2020

Les adhérents du Poker Club des Vosges du Nord, s'engagent à :

- Être Majeur lors de la signature de la demande d'adhésion
- Confirmer l'exactitude des informations ci-dessus
- Respecter le matériel mis à leur disposition ainsi que les locaux
- Respecter les règles officielles du club (règles de jeu, horaires, ...) et les décisions prises par le Directeur de Tournoi ou Floor.
- Être honnête et ne pas tricher par quelque moyen que ce soit
- Respecter le public, les joueurs, les décisions prises par les responsables lors des tournois
- Ne pas apporter de boissons, boissons alcoolisées ou produits illicites au club ou lors des manifestations organisées par le PCVN
- Ne pas venir accompagné(e) ou ne pas permettre l'accès à un lieu de jeu à toutes personnes mineures
- Ne pas tenir de propos désobligeant ou insultant envers quiconque et rester humble, le poker reste un jeu !
- Rester fair-play en toute occasion
- Ne pas perturber volontairement par quelques moyens que ce soient le(s) tournoi(s)
- Ne pas agresser physiquement ou verbalement les joueurs, public ou responsable(s) du club
- Ne pas tenir de propos insultants, diffamatoires ou volontairement discriminant envers le club, ses membres ou son Comité, oralement ou via les réseaux sociaux
- Avoir un comportement respectable lors de manifestations dans lesquelles tu représentes le Poker Club des Vosges du Nord.
- Le PCVN est autorisé à servir de l'alcool mais le Comité se réserve le droit de refuser de servir quiconque jugé en état d'ébriété ou s'il estime que la consommation de ce dernier est suffisante. En aucun cas, la responsabilité du PCVN et de ses représentants légaux ne sauraient être engagées si un joueur décide de poursuivre sa consommation d'alcool en dehors du club.

En cas de non-respect de l'une ou l'autre de ces règles, le Comité se réserve le droit de prendre toute(s) sanction(s) jugée(s) utile(s) envers le(s) joueur(s) concerné(s).

Merci de dater et signer le présent règlement intérieur pour confirmer que vous en avez pris connaissance. Votre signature vaut acceptation de l'intégralité du règlement du PCVN.

Date :

Signature (obligatoire)